



RAPPORTS 2016-17

**En vertu de l'article 4.1 de la Loi sur les
établissements d'enseignement de niveau universitaire**

Sherbrooke, le 31 octobre 2017

Monsieur Jean Leroux
Directeur général
Direction générale du financement
Secteur de l'enseignement supérieur
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
1035, rue de la Chevrotière, 19^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

Objet : Rapports 2016-2017 en vertu de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire

Monsieur,

Tel que stipulé dans l'Annexe 1 – Modalités de présentation et de transmission demandé en date du 3 août, vous trouverez ci-joint une copie des rapports suivants en format papier, ainsi qu'une copie de l'ensemble des rapports sur disque en format PDF et une copie de l'état du traitement en format EXCEL. Rapports joints :


- ♦ des pages 1 à 4 et des annexes 1 à 4 du rapport financier 2016-17, tel que défini dans le Système d'information financière des universités du Québec ou SIFU;
- ♦ l'état du traitement 2016-17;
- ♦ le rapport sur la performance 2016-17;
- ♦ le document « Perspectives de développement ».

À Bishop's, nous n'avons pas de politique institutionnelle relative aux droits d'indemnité de départ pour le personnel de direction supérieure.

Nous transmettons également trente-quatre exemplaires de ces rapports à la Direction des ressources financières et matérielles du Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Principal et vice-chancelier,



Michael Goldbloom, C.M.

Université Bishop's

**Systeme d'information financière des universités
2016-2017**

Responsable des ressources financières

Date

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
ÉTATS FINANCIERS	
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	1
ÉTAT DES PRODUITS	2
ÉTAT DES CHARGES	3
ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS	4
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	ANNEXE
ANNEXE 1 : PRODUITS PAR FONCTION (FONDS DE FONCTIONNEMENT)	1
ANNEXE 2 : CHARGES PAR FONCTION (FONDS DE FONCTIONNEMENT)	2
ANNEXE 3 : PRODUITS PAR FONCTION (FONDS AVEC RESTRICTIONS)	3
ANNEXE 4 : CHARGES PAR FONCTION (FONDS AVEC RESTRICTIONS)	4
ANNEXE 5 : CONCILIATION SUBVENTION MELS	5
ANNEXE 6 : AJUSTEMENTS APPORTÉS À LA SUBVENTION MELS	6
ANNEXE 7 : PRODUITS REPORTÉS	7
ANNEXE 8 : AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE	8
ANNEXE 9 : DÉTAIL AUTRES ACTIFS-PASSIFS	9
ANNEXE 10 : DÉTAIL AUTRES PRODUITS-CHARGES	10
ANNEXE 11 : REDRESSEMENTS DES SOLDES DE FONDS	11
ANNEXE 12 : AVANCES ET INTERFONDS	12
ANNEXE 12A : INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LES VIREMENTS INTERFONDS	12A
ANNEXE 13 : ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES	13
ANNEXE 14 : AVANTAGES SOCIAUX	14
ANNEXE 15 : DÉPENSES TERRAINS-BÂTIMENTS	15
ANNEXE 16 : DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS	16
ANNEXE 17 : SALAIRE MOYEN PAR CATÉGORIE DE PERSONNEL	17
ANNEXE 18 : FRAIS INSTITUTIONNELS OBLIGATOIRES (FIO)	18
ANNEXE 19 : INFORMATION POUR L'ANALYSE DE LA CONDITIONNELLE	19
ANNEXE 20 : NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ET AUX ANNEXES	20

ACTIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
Actif à court terme										
1	Encaisse (001)	s/o	1 676 762	0	0	0	0		1 676 762	1
2	Placements à court terme (005)	s/o	0	0	0	0	0		\$	2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	0	0	0	0	0		\$	3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	0	0	0	0	0		\$	4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note 2 (annexe 20)	4 715 266	---	---	---	---		4 715 266	5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	920 763	---	---	---	---		920 763	6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	1 851 716	0	500 844	0	0		2 352 560	7
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	0	0	0	0	0		\$	8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	Annexe 12	5 289 201	3 779 824	0	0	0		9 069 025	9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	624 852	0	0	0	0		624 852	10
11	Stocks (075)	s/o	0	0	---	0	0		\$	11
Total de l'actif court terme			15 078 560	3 779 824	500 844	\$	\$	\$	19 359 228	
Actif à long terme										
12	Frais reportés (080)	s/o	0	0	0	0	0		\$	12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	0	0	1 322 677	0	0		1 322 677	13
14	Avances à d'autres fonds à long terme (185)	Annexe 12	0	0	0	0	0		\$	14
15	Placements à long terme (125, 130)	s/o	279 895	0	997 753	0	0		1 277 648	15
16	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	834 592	0	0	0	0		834 592	16
17	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	0	0	0	0	0		\$	17
18	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	86 567 218	---	---		86 567 218	18
19	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (110)	s/o	---	---	0	---	---		\$	19
20	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	0	0	117 068	0	0		117 068	20
21	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	0	0	0	0	0		\$	21
22	TOTAL DE L'ACTIF		16 193 047 \$	3 779 824 \$	89 505 560 \$	- \$	- \$	- \$	109 478 431 \$	22

PASSIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
Passif à court terme										
23	Découvert de banque (201)	s/o	0	0	0	0	0			\$ 23
24	Emprunts à court terme (205)	Note 4 (annexe 20)	18 600 000	0	8 835 000	0	0		27 435 000	24
25	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	0	0	0	0	0			\$ 25
26	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note 2 (annexe 20)	0	---	---	---	---			\$ 26
27	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	2 761 859	0	---	0	0		2 761 859	27
28	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	0	0	---	0	0			\$ 28
29	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	6 720 155	20 826	1 731 982	0	0		8 472 963	29
30	Produits reportés (260)	Annexe 7	2 047 941	0	---	---	0		2 047 941	30
31	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	0	0	0	0	0			\$ 31
32	Portion de la dette exigible à court terme (314)	s/o	0	0	2 794 689	0	0		2 794 689	32
33	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	0	0	9 069 025	0	0		9 069 025	33
Total du passif à court terme			30 129 955	20 826	22 430 696	\$	\$	\$	52 581 477	
Passif à long terme										
34	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	45 449 100	0	0	0	0		45 449 100	34
35	Dettes à long terme (315, 320, 325, 330)	s/o	0	0	31 938 657	0	0		31 938 657	35
36	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335)	s/o	0	0	0	0	0			\$ 36
37	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	0	3 758 998	16 485 910	---	---		20 244 908	37
38	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	0	0	969 759	0	0		969 759	38
39	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	0	0	0	0	0			\$ 39
40 TOTAL DU PASSIF			75 579 055 \$	3 779 824 \$	71 825 022 \$	- \$	- \$	- \$	151 183 901 \$	40

SOLDES DE FONDS

41	Grevé d'affectations d'origine interne (290)	Annexe 8	0	0	10 528 514	0	0		10 528 514	41
42	Grevé d'affectations d'origine externe (302 FD et AF)	s/o	---	---	---	0	0			\$ 42
43	Non grevé d'affectation (295 FF)	s/o	(59 386 008)	---	---	---	---		(59 386 008)	43
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (350 FD)	s/o	---	---	---	0	---			\$ 44
45	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (355 FD)	s/o	---	---	---	0	---			\$ 45
46	Investi en immobilisations (304 FI)	s/o	---	---	7 152 024	---	---		7 152 024	46
47 TOTAL DES SOLDES DE FONDS			(59 386 008) \$	- \$	17 680 538 \$	- \$	- \$	- \$	(41 705 470) \$	47
48 TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS			16 193 047 \$	3 779 824 \$	89 505 560 \$	- \$	- \$	- \$	109 478 431 \$	48

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	Droits de scolarité (401)	s/o	5 813 012	---	---	---	---	5 813 012	1
2	Montants forfaitaires réglementés des étudiants étrangers (402)	s/o	2 205 054	---	---	---	---	2 205 054	2
3	Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	s/o	3 789 525	---	---	---	---	3 789 525	3
4	Montants forfaitaires supplémentaires des étudiants étrangers (404)	s/o	225 411	---	---	---	---	225 411	4
5	Cotisations des étudiants (455)	s/o	1 886 400	---	---	---	---	1 886 400	5
6	Autres frais communs exigés à des groupes d'étudiants ciblés et pénalités (450)	s/o	1 141 537	---	---	---	---	1 141 537	6
7	Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	s/o	550 807	---	---	---	---	550 807	7
8	TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS		15 611 746	\$	\$	\$	\$	15 611 746	8
9	Subventions du Ministère (515)	Annexe 5	24 441 464	412 673	0	---	---	24 854 137	9
10	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	s/o	431 890	87 408	1 051 083	0	0	1 570 381	10
11	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	s/o	202 547	647 500	7 321	0	0	857 368	11
12	Autres produits et autres aides (425, 426, 427)	s/o	0	0	10 606	0	0	10 606	12
13	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	s/o	---	---	0	---	---	\$	13
	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations:								
14	Ministère (530)	s/o	---	---	1 695 576	---	---	1 695 576	14
15	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	s/o	---	---	117 444	---	---	117 444	15
16	Gouvernement du Canada (532)	s/o	---	---	411 074	---	---	411 074	16
17	Autres (533)	s/o	---	---	313 608	---	---	313 608	17
18	TOTAL DES SUBVENTIONS		25 075 901	1 147 581	3 606 712	\$	\$	29 830 194	18
19	Intérêts et dividendes (435)	s/o	0	0	0	0	0	\$	19
20	Intérêts sur les avances interfonds (440)	s/o	0	0	0	0	0	\$	20
21	Produits provenant du fonds de dotation (445)	s/o	0	0	0	---	0	\$	21
22	Produits provenant d'une fondation (446)	s/o	388 373	2 480 502	34 013	0	0	2 902 888	22
23	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	Note 1 (annexe 20)	176 320	46 193	0	0	0	222 513	23
24	Gains sur vente de placements (526)	s/o	0	0	0	0	0	\$	24
25	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	s/o	---	---	0	---	---	\$	25
26	Recouvrement des coûts indirects (465)	s/o	0	---	---	---	---	\$	26
27	Ventes externes (460)	s/o	9 668 379	0	0	-	0	9 668 379	27
28	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	1 106 396	572 905	0	0	0	1 679 301	28
29	TOTAL DES PRODUITS AUTRES		11 339 468	3 099 600	34 013	\$	\$	14 473 081	29
30	TOTAL DES PRODUITS		52 027 115 \$	4 247 181 \$	3 640 725 \$	- \$	- \$	59 915 021 \$	30

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	Masses salariales								
2	Direction	s/o	2 109 184	0	-	-	-	2 109 184	1
3	Gérance	s/o	1 256 772	46 537	-	-	-	1 303 309	2
4	Enseignants-chercheurs	s/o	12 807 676	95 986	-	-	-	12 903 662	3
5	Chargés de cours	s/o	2 280 425	0	-	-	-	2 280 425	4
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	348 753	24 631	-	-	-	373 384	5
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	349 092	0	-	-	-	349 092	6
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o	3 156 770	0	-	-	0	3 156 770	7
9	Personnel de soutien technique	s/o	1 698 900	495 341	-	-	-	2 194 241	8
10	Personnel de soutien de bureau	s/o	1 962 315	0	-	-	-	1 962 315	9
11	Personnel de métier et ouvrier	s/o	2 763 311	0	-	-	-	2 763 311	10
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	7 927 156	100 025	-	-	0	8 027 181	11
13	TOTAL DES MASSES SALARIALES ET AVANTAGES SOCIAUX		36 660 354	762 520	\$	\$	\$	\$	37 422 874
14	Avantages sociaux futurs (704)	s/o	(32 800)	-	-	-	-	(32 800)	12
15	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o	(30 535)	0	-	-	0	(30 535)	13
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	s/o	0	0	-	-	0	\$	14
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o	0	0	-	-	0	\$	15
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	378 565	0	-	-	0	378 565	16
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	872 023	179 276	-	-	0	1 051 299	17
20	Bourses (735)	s/o	93 693	1 534 235	-	-	0	1 627 928	18
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o	333 338	0	0	0	0	333 338	19
22	Fournitures et matériel (745)	s/o	1 790 601	1 726 961	-	-	0	3 517 562	20
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	3 443 380	0	-	-	0	3 443 380	21
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	s/o	2 149 863	6 745	0	-	0	2 156 608	22
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	76 654	10 060	-	-	0	86 714	23
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	2 479 927	0	0	-	0	2 479 927	24
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	5 721	0	-	-	0	5 721	25
28	Location-exploitation (830)	s/o	6 633	0	-	-	0	6 633	26
29	Transfert de coûts indirects (865)	s/o	-	0	-	-	-	\$	27
30	Pertes sur vente de placements (886)	s/o	0	0	0	0	0	\$	28
31	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note 3 (annexe 20)	388 690	0	37 372	-	0	426 062	29
32	Biens de nature non capitalisable (893)	Note 3 (annexe 20)	0	0	52 621	-	-	52 621	30
33	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	s/o	218 024	0	1 404 969	0	0	1 622 993	31
34	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	0	0	0	0	0	\$	32
35	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	-	-	0	-	-	\$	33
36	Amortissement des immobilisations (890)	s/o	-	-	4 457 222	-	-	4 457 222	34
37	Amortissements des autres éléments de l'actif (891)	s/o	-	-	51 466	-	-	51 466	35
38	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	102 347	27 384	178 557	0	0	308 288	36
39	TOTAL DES AUTRES CHARGES		12 276 124	3 484 661	6 182 207	\$	\$	\$	21 942 992
40	Ventes internes (878)	s/o	(817 198)	0	-	-	0	(817 198)	37
41	Gains et pertes latents (879)	s/o	155 673	0	(286 722)	0	0	(131 049)	38
42	TOTAL AUTRES CHARGES AVANT ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES		11 614 599	3 484 661	5 895 485	\$	\$	\$	20 994 745
43	Éléments extraordinaires (880)	Annexe 13	0	0	0	0	0	\$	39
44	TOTAL DES CHARGES		48 274 953 \$	4 247 181 \$	5 895 485 \$	- \$	- \$	- \$	58 417 619 \$
45	EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES		3 752 162 \$	- \$	(2 254 760) \$	- \$	- \$	- \$	1 497 402 \$

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

	Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE	(60 702 404)	0	12 963 433				(47 738 971)	1
2	Redressement des années précédentes	Annexe 11 854 000	0	0	0	0		854 000	2
3	Solde de fonds redressé	(59 848 404)	\$	12 963 433	\$	\$	\$	(46 884 971)	3
4	Produits de l'année	Annexes 1 et 3 52 027 115	4 247 181	3 640 725	0	0	0	59 915 021	4
5	Charges de l'année	Annexes 2 et 4 48 274 953	4 247 181	5 895 485	0	0	0	58 417 619	5
6	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	3 752 162	\$	(2 254 760)	\$	\$	\$	1 497 402	6
7	Rééval. autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages compl. de retraite	s/o 3 682 100	-	-	-	-		3 682 100	7
8	Apports reçus à titre de dotations	s/o						\$	8
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables	s/o						\$	9
10	Virements d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a 0	0	6 971 865	0	0		6 971 865	10
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a 6 971 865	0	0	0	0		6 971 865	11
12	Sous-total	462 397	\$	4 717 105	\$	\$	\$	5 179 502	12
18	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	(59 386 007) \$	- \$	17 680 538 \$	- \$	- \$	- \$	(41 705 469) \$	18

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Université Bishop's
Produits par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2017

Annexe 1

	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
1 Droits de scolarité (401)	5 813 012	---	---	---	---	0	---	---		5 813 012	1
2 Montants forfaitaires réglementés des étudiants étrangers (402)	---	---	---	2 205 054	---	---	---	---		2 205 054	2
3 Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	---	---	---	3 789 525	---	---	---	---		3 789 525	3
4 Montants forfaitaires supplémentaires des étudiants étrangers (404)	---	---	---	225 411	---	---	---	---		225 411	4
5 Coûts des étudiants (455)	---	---	---	---	---	---	1 886 400	---		1 886 400	5
6 Admissions, inscriptions, amendes, frais de stage ou de supervision, etc. (450)	239 644	0	0	804 534	0	0	97 359	0		1 141 537	6
7 Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	371 090	0	7 910	107 576	0	0	0	64 231		550 807	7
8 Total des produits provenant des étudiants	6 423 746	\$	7 910	7 132 100	\$	\$	1 983 759	64 231	\$	15 611 746	8
9 Subventions du Ministère (515)	---	---	199 600	24 045 464	---	---	196 400	---		24 441 464	9
10 Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	421 446	10 444	0	0	0	0	0	0		431 890	10
11 Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	0	202 547	0	0	0	0	0	0		202 547	11
12 Autres produits et aides des gouvernements autres que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	12
13 Total des subventions	421 446	212 991	199 600	24 045 464	\$	\$	196 400	\$	\$	25 075 901	13
14 Intérêts et dividendes (435)	---	---	---	0	---	0	0	0		\$	14
15 Intérêts sur les avances interfonds (440)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	15
16 Produits provenant du fonds de dotation (445)	---	---	---	0	---	0	0	0		\$	16
17 Produits provenant d'une fondation (446)	91 646	0	0	150 000	0	0	87 558	59 169		388 373	17
18 Subventions et dons non gouvernementaux (430)	0	0	0	7 540	0	0	145 795	22 985		176 320	18
19 Gains sur vente de placement (526)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	19
20 Recouvrement des coûts indirects (465)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	20
21 Ventes externes (460)	47 961	0	0	39 663	10 738	0	1 461 286	8 108 731		9 668 379	21
22 Autres produits (466, 470)	0	0	125 000	123 816	11 280	0	135 594	710 706		1 106 396	22
23 Total des produits autres	139 607	\$	125 000	321 019	22 018	\$	1 830 233	8 901 591	\$	11 339 468	23
24 TOTAL DES PRODUITS	6 984 799	\$	212 991	332 510	\$	\$	4 010 392	8 965 822	\$	52 027 115	24

Université Bishop's
Charges par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2017

Annexe 2

	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
1 Masses salariales											1
2 Direction	432 386	0	75 630	1 318 656	33 121	0	103 069	146 322		2 109 184	2
3 Gérance	0	0	210 260	229 009	233 894	0	351 912	231 697		1 256 772	3
4 Enseignants-chercheurs	12 807 676	0	0	0	0	0	0	0		12 807 676	4
5 Chargés de cours	2 280 425	0	0	0	0	0	0	0		2 280 425	5
6 Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	348 753	0	0	0	0	0	0	0		348 753	6
7 Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	187 450	0	158 277	0	0	0	3 365	0		349 092	7
8 Personnel professionnel non enseignant	326 524	0	1 007 139	874 091	90 457	0	770 404	88 155		3 156 770	8
9 Personnel de soutien technique	259 658	0	400 766	223 488	57 099	0	427 134	330 755		1 698 900	9
10 Personnel de soutien de bureau	387 345	0	289 537	645 793	18 402	0	299 897	321 341		1 962 315	10
11 Personnel de métier et ouvrier	28 719	0	0	95 698	2 165 671	0	202 206	271 017		2 763 311	11
12 Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	4 006 173	0	796 280	1 033 590	1 039 807	0	609 903	441 403		7 927 156	12
13 Total des masses salariales et des avantages sociaux	21 065 109		2 937 889	4 420 325	3 638 451		2 767 890	1 830 690		36 660 354	13
14 Avantages sociaux futurs (704)	---	---	---	---	---	---	---	---	(32 800)	(32 800)	14
15 Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages	69 797	0	(19 358)	(9 079)	(57 497)	0	(5 691)	(8 707)		(30 535)	15
16 Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 16	16
17 Stagiaires Postdoctoraux (706)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 17	17
18 Formation et perfectionnement (710)	319 674	0	5 725	23 765	8 216	0	6 363	14 822		378 565	18
19 Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	160 627	0	4 552	471 111	3 083	0	220 238	12 412		872 023	19
20 Bourses (735)	86 170	0	0	7 523	0	0	0	0		93 693	20
21 Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	78 910	0	2 634	94 080	5 128	0	131 783	20 803		333 338	21
22 Fournitures et matériel (745)	581 956	0	32 667	313 150	146 460	0	464 452	251 916		1 790 601	22
23 Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	4 353	84 188	0	0	66 567	3 288 272		3 443 380	23
24 Frais de services (760, 765, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	91 237	0	285 758	1 020 947	516 654	0	80 580	154 687		2 149 863	24
25 Volumes et périodiques (750)	0	0	76 654	0	0	0	0	0		76 654	25
26 Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	26 642	0	170	66 247	1 688 854	0	488 032	209 982		2 479 927	26
27 Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	0	0	0	0	5 721	0	0	0		5 721	27
28 Location-exploitation (830)	0	0	0	0	0	0	6 633	0		6 633	28
29 Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 29	29
30 Biens sous le seuil de capitalisation (892)	39 305	0	115 736	49 807	135 705	0	26 683	21 454		388 690	30
31 Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 31	31
32 Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	3 167	0	0	161 205	0	0	8 114	45 538		218 024	32
33 Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 33	33
34 Autres charges (860, 870)	0	0	1 193	81 244	457	0	19 453	0		102 347	34
35 Total des charges autres	1 457 485		510 084	2 364 188	2 452 781		1 513 207	4 011 179	(32 800)	12 276 124	35
36 Virements interfonctions (877)	71 535	0	(87 995)	(110 744)	(1 298 669)	0	109 134	1 316 739		\$ 36	36
37 Ventes internes (878)	0	0	340	(22 320)	(66 920)	0	(48 549)	(679 749)		(817 198)	37
38 Gains et pertes latents (879)	0	0	0	155 673	0	0	0	0		155 673	38
39 Total avant éléments extraordinaires	22 594 129		3 360 318	6 807 122	4 725 643		4 341 682	6 478 859	(32 800)	48 274 953	39
40 Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 40	40
41 TOTAL DES CHARGES	22 594 129 \$	- \$	3 360 318 \$	6 807 122 \$	4 725 643 \$	- \$	4 341 682 \$	6 478 859 \$	(32 800) \$	48 274 953 \$	41

Université Bishop's
Produits par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2017

Annexe 3

	Enseignement	Recherche	Soutien enseignement recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
1	Subvention du Ministère (515)	148 365	0	0	0	0	264 308	0		412 673	1
2	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	0	60 877	0	0	0	26 531	0		87 408	2
3	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	0	647 500	0	0	0	0	0		647 500	3
4	Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	0	0	0	0	0	0	0			4
5	Total des subventions	148 365	708 377	\$	\$	\$	290 839	\$	\$	1 147 581	5
6	Intérêts et de dividendes (435)	0	0	0	0	0	0	0			6
7	Intérêts sur les avances interfonds (440)	0	0	0	0	0	0	0			7
8	Produits provenant du fonds de dotation (445)	0	0	0	0	0	0	0			8
9	Produits provenant d'une fondation (446)	1 968 234	67 213	0	103 126	0	341 929	0		2 480 502	9
10	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	0	46 193	0	0	0	0	0		46 193	10
11	Gains sur vente de placements (526)	0	0	0	0	0	0	0			11
12	Ventes externes (460)	0	0	0	0	0	0	0			12
14	Autres produits (466, 470)	391 935	32 140	0	18 637	0	130 193	0		572 905	14
15	Total des produits autres	2 360 169	145 546	\$	121 763	\$	472 122	\$	\$	3 099 600	15
16	TOTAL DES PRODUITS	2 508 534	853 923	\$	121 763	\$	762 961	\$	\$	4 247 181	16

Université Bishop's
Charges par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2017

	Enseignement	Recherche	Soutien enseignement recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
1	Masses salariales											1
2	Direction	0	0	0	0	0	0	0			\$	2
3	Gérance	0	46 537	0	0	0	0	0		46 537		3
4	Enseignants-chercheurs	0	95 986	0	0	0	0	0		95 986		4
5	Chargés de cours	0	0	0	0	0	0	0			\$	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	0	24 631	0	0	0	0	0		24 631		6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	0	0	0	0	0	0	0			\$	7
8	Personnel professionnel non enseignant	0	0	0	0	0	0	0			\$	8
9	Personnel de soutien technique	91 734	268 689	0	1 948	0	132 970	0		495 341		9
10	Personnel de soutien de bureau	0	0	0	0	0	0	0				10
11	Personnel de métier et ouvrier	0	0	0	0	0	0	0			\$	11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	12 843	68 293	0	273	0	18 616	0		100 025		12
13	Total des masses salariales et des avantages sociaux	104 577	504 136	\$	2 221	\$	151 586	\$	\$	762 520	\$	13
14	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	0	0	0	0	0	0	0			\$	14
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	0	0	0	0	0	0	0			\$	15
16	Stagiaires postdoctoraux (706)	0	0	0	0	0	0	0			\$	16
17	Formation et perfectionnement (710)	0	0	0	0	0	0	0			\$	17
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	0	179 276	0	0	0	0	0		179 276		18
19	Bourses (735)	1 489 085	45 150	0	0	0	0	0		1 534 235		19
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	0	0	0	0	0	0	0			\$	20
21	Fournitures et matériel (745)	881 745	78 271	0	17 434	589	658 194	90 728		1 726 961		21
22	Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	0	0			\$	22
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	0	0	0	6 745	0	0	0		6 745		23
24	Volumes et périodiques (750)	0	0	10 060	0	0	0	0		10 060		24
25	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	0	0	0	0	0	0	0			\$	25
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	0	0	0	0	0	0	0			\$	26
27	Location exploitation (830)	0	0	0	0	0	0	0			\$	27
28	Transfert de coûts indirects (865)	0	0	0	0	0	0	0			\$	28
29	Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0			\$	29
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	0	0	0	0	0	0	0			\$	30
31	Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	0	0	0	0	0			\$	31
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	0	0	0	0	0	0	0			\$	32
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	0	0	0	0	0	0	0			\$	33
34	Autres charges (860, 870)	0	27 384	0	0	0	0	0		27 384		34
35	Total des charges autres	2 370 830	330 081	10 060	24 179	589	658 194	90 728	\$	3 484 661	\$	35
36	Virements interfonctions (877)	0	0	0	0	0	0	0			\$	36
37	Ventes internes (878)	0	0	0	0	0	0	0			\$	37
38	Gains et pertes latents (879)	0	0	0	0	0	0	0			\$	38
39	Total avant éléments extraordinaires	2 370 830	330 081	10 060	24 179	589	658 194	90 728	\$	3 484 661	\$	39
40	Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0			\$	40
41	TOTAL DES CHARGES	2 475 407	834 217	10 060	26 400	589	809 780	90 728	\$	4 247 181	\$	41



KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Tour KPMG, Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3
Canada

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres du conseil d'administration de l'Université Bishop's

Nous avons effectué l'audit de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt pour les membres du personnel de la direction supérieure et pour les autres catégories de personnel de la direction incluses dans l'état du traitement 2016-2017 (collectivement, l'« État du traitement ») ci-joint de l'Université Bishop's pour l'exercice clos le 30 avril 2017, ainsi que la note complémentaire, qui comprend un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives. L'État du traitement a été préparé par la direction de l'Université Bishop's conformément aux dispositions en matière d'information financières stipulée à l'article 4.1 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*.

Responsabilité de la direction pour l'État du traitement

La direction de l'Université Bishop's est responsable de la préparation de l'État du traitement conformément aux dispositions en matière d'information financières stipulée à l'article 4.1 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un État du traitement exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur l'État du traitement, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que l'État du traitement ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans l'État du traitement. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que l'État du traitement comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation de l'État du traitement afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble l'État du traitement.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Page 2

Opinion

À notre avis, l'État du traitement de l'Université Bishop's pour l'exercice clos le 30 avril 2017 a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions en matière d'information financières stipulées à l'article 4.1 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*.

Référentiel comptable

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note complémentaire afférente à l'État du traitement, qui décrit le référentiel comptable appliqué. L'État du traitement a été préparé dans le but d'aider l'Université Bishop's à répondre aux exigences en matière d'information financières stipulées à l'article 4.1 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*. En conséquence, il est possible que l'État du traitement ne puisse se prêter à un usage autre.

Restriction quant à l'utilisation

Notre rapport est destiné uniquement aux membres du conseil d'administration de l'Université Bishop's et au Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (le « MEES ») et ne devrait pas être utilisé par des parties autres que l'Université Bishop's et le MEES.

KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.

Le 20 octobre 2017

Montréal, Canada

NOM DE L'UNIVERSITÉ :

Université Bishop's

NUMÉRO DE L'UNIVERSITÉ : # 981000

ETAT DU TRAITEMENT 2016-2017

APPROUVÉS PAR:

DATE :

27 octobre 2017

Principal et Vice-Chancelier:

Michael Goldbloom
Michael Goldbloom

Vice Principale, Finance et Administration

Isabelle Goyette
Isabelle Goyette

Établissement:
Année financière :

Université Bishop's #981000
2016-2017

Tableau 1 - Personnel de direction supérieure	Valeur des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)					
	Nom et fonction	Salaire de Base (Note 1)	Autres éléments (Note 2)	Droits d'indemnité de départ exercés (Note 3)	Fondations ou personnes morales	Tc Nombre de mois
GOLDBLOOM, MICHAEL - PRINCIPAL ET VICE-CHANCELIER	281.470 \$	18.811 \$			12	
TURMEL, FRANCINE - DOYEN ADMINISTRATION	149.870 \$	2.987 \$			12	
TURNBULL MILES - VICE-PRINCIPAL AUX AFFAIRES ACADEMIQUES	171.700 \$	3.029 \$			12	
FRANCE GERVAIS - VP FINANCE ET ADMINISTRATION	150.000 \$	2.967 \$			12	
MEIKLE, VICTORIA - SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ET VICE-PRINCIPALE AUX RELATIONS AVEC LES GOUVERNEMENTS ET A LA PLANIFICATION	147.859 \$	1.310 \$			12	
GNASSI, BRUNO - BIBLIOTHÉCAIRE	125.281 \$	802 \$			3	
BAILEY, JACQUELINE - DOYEN DES AFFAIRES ÉTUDIANTES	121.661 \$	2.859 \$			12	
MCCRINE, MATT - DIRECTEUR DE L'AVANCEMENT INSTITUTIONNEL	95.000 \$	1.169 \$			5	
MCCRINE, MATT - DIRECTEUR EXECUTIVE DE L'AVANCEMENT INSTITUTIONNEL	116.150 \$	1.637 \$			7	
ANDREWS, NICK - DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES	117.808 \$	2.844 \$			12	
MURRAY MICHELE - DOYEN, ARTS ET SCIENCES	132.867 \$	1.259 \$			12	
BERGER, MARIE-JOSEE - DOYEN, EDUCATION	149.870 \$	2.691 \$			12	
ISABELLE GOYETTE - ASSISTANT VP FINANCE ET AUX OPERATIONS	116.150 \$	2.780 \$			12	

Note 1: Salaire de base

Représente le salaire de base annuel autorisé au 30 avril 2017 ou à la date de fin sur le poste.

Note 2: Autres éléments

Les autres éléments du traitement comprennent entre autre, la rémunération additionnelle pour des cours en supplément, coûts assumés par l'Université pour des régimes privés d'assurance et autres divers montants versés tels que décrits dans le guide de l'État du traitement 2016-17.

Note 3: Indemnité de départ**Valeur des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés**

Goldbloom, Michael: congé administratif accumulé de 1 an durant le premier contrat de 5 ans (salaire et bénéfices). Au 30 avril 2017, il y avait 60 mois d'accumulés sur 60 mois donnant droit à 100% du montant (\$281,470).

Turnbull, Miles: congé administratif accumulé de 6 mois durant le contrat de 5 ans (salaire et bénéfices). Au 30 avril 2017, il y avait 40 mois d'accumulés sur 60 mois donnant droit à 66% du montant (\$57,234).

Turmel, Francine: congé administratif accumulé de 8 mois durant le contrat de 4 ans (salaire et bénéfices). Au 30 avril 2017, il y avait 32 mois d'accumulés sur 46 mois donnant droit à 70% du montant (\$52,129).

Murray, Michele: congé administratif accumulé de 6 mois durant le contrat de 4 ans (salaire et bénéfices). Au 30 avril 2017, il y avait 34 mois d'accumulés sur 48 mois donnant droit à 71% du montant (\$47,057).

Établissement:
Année financière:

Université Bishop's #981000
2016-2017

Tableau 2: Autres catégories de personnel de direction		Valeur des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)		
Catégorie de personnel	Effectif total ⁽¹⁾ de la catégorie	Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments de traitement
Personnel de direction des composantes de l'établissement ⁽¹⁾		Le plus élevé		
		Moyenne		
		Le moins élevé		
Personnel de direction des services	3.75	Le plus élevé	106.633 \$	2.801 \$
		Moyenne	94.416 \$	2.839 \$
		Le moins élevé	83.926 \$	879 \$
Personnel de gérance des emplois de soutien	19.78	Le plus élevé	92.721 \$	4.221 \$
		Moyenne	66.169 \$	2.263 \$
		Le moins élevé	51.444 \$	6 \$

⁽¹⁾ Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent.

⁽²⁾ En équivalence temps complet; le calcul de la moyenne implique une référence au traitement versé.

Établissement:
Année financière:

Université Bishop's #981000
2016-2017

TABLEAU 3: VALEUR MONÉTAIRE NON VÉRIFIÉE DES ALLOCATIONS ET DES FRAIS REMBOURSÉS

Personnel de direction supérieure		Valeur des allocations et des frais remboursés (en \$)	
Nom et fonction		Nombre de mois dans la fonction	Valeur en \$
GOLDBLOOM, MICHAEL - PRINCIPAL ET VICE-CHANCELIER		12	21.642 \$
TURMEL, FRANCINE - DOYEN ADMINISTRATION		12	1.938 \$
TURNBULL MILES - VICE-PRINCIPAL AUX AFFAIRES ACADÉMIQUES		12	20.486 \$
FRANCE GERVAIS - VP FINANCE ET ADMINISTRATION		12	7.000 \$
MEIKLE, VICTORIA - SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ET VICE-PRINCIPALE AUX RELATIONS AVEC LES GOUVERNEMENTS ET A LA PLANIFICATION		12	1.292 \$
GNASSI, BRUNO - BIBLIOTHÉCAIRE		3	959 \$
BAILEY, JACQUELINE - DOYEN DES AFFAIRES ÉTUDIANTES		12	1.604 \$
MCBRINE, MATT - DIRECTEUR DE L'AVANCEMENT INSTITUTIONNEL		5	5.135 \$
MCBRINE, MATT - DIRECTEUR EXECUTIVE DE L'AVANCEMENT INSTITUTIONNEL		7	5.290 \$
ANDREWS, NICK - DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES		12	3.659 \$
MURRAY MICHELE - DOYEN, ARTS ET SCIENCES		12	3.748 \$
BERGER, MARIE-JOSEE - DOYEN, ÉDUCATION		12	1.912 \$
ISABELLE GOYETTE - ASSISTANT VP FINANCE ET AUX OPERATIONS		12	3.474 \$
Autres catégories de personnel de direction		Effectif ^(*)	Valeur en \$
Personnel de direction des composantes de l'établissement ^(**)	Etendue des frais remboursés		
	Le plus élevé		
	Moyenne		
Personnel de direction des services	Le moins élevé		
	Le plus élevé	4.00	53.099 \$
	Moyenne		16.515 \$
Personnel de gérance des emplois de soutien	Le moins élevé		0 \$
	Le plus élevé	25.00	15.843 \$
	Moyenne		1.693 \$
	Le moins élevé		0 \$

(*) S'applique aux personnes qui ont perçu des remboursements de frais ou d'allocations; ne s'applique pas autrement.

(**) Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent.

État du traitement

Établissement:
Année financière :

Université Bishop's #981000
2016-2017

Autres éléments de traitement pour le principal et le vice-chancelier		Montant \$
Valeur de l'utilisation à des fins personnelles d'un véhicule dont les coûts sont assumés par l'Université ou allocation reçue à cette fin		12,523 \$
Coût assumés par l'Université pour des régimes privés d'assurance dont la valeur est imposable pour l'employé (ex. : assurance-vie)		4,713 \$
Valeur des honoraires versés par l'Université à un conseiller financier pour le bénéfice de l'employé		1,575 \$
	Total :	18,811 \$

5. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À ANNEXER CONCERNANT LE PERSONNEL DE DIRECTION SUPÉRIEURE

Les renseignements suivants sont obligatoires :

➤ la liste détaillée des composantes du traitement imposable applicables en sus du salaire de base. Lorsqu'elles concernent le chef d'établissement, il faut indiquer, en regard de chacune de ces composantes, leur coût ou leur valeur imposable;

16-17

voir ici bas

➤ une description des dispositions relatives au traitement et aux autres avantages applicables à un membre du personnel de direction supérieure quand, à la fin de son mandat, il reste à l'emploi de l'établissement dans une autre fonction;

NA en 16-17

➤ une copie des règlements, politiques, résolutions d'une instance ou autres dispositions d'une entente ou d'un contrat relatifs à l'acquisition et à l'utilisation d'un droit d'indemnité de départ ainsi qu'aux indemnités particulières applicables à la fin d'un mandat à un poste de direction supérieure ou lors d'une rupture de contrat de travail relatif à un tel emploi;

NA en 16-17

➤ la liste des membres du personnel de direction supérieure détenant des droits d'indemnité de départ non exercés et la valeur de ceux-ci à la fin de l'exercice 2016-2017.

voir ici bas

Nom et fonction	Autres éléments (Note 2)	Allocation auto	Assurance vie	Assurance Médical	Honoraires conseil financier	droits d'indemnité de départ non exercés (note #3)
ANDREWS, NICHOLAS	2,844.21 \$	- \$	429.77 \$	2,414.44 \$		
BAILEY, JACQUELINE	2,859.10 \$	- \$	444.66 \$	2,414.44 \$		
BERGER, MARIE-JOSEE	2,690.84 \$	- \$	276.40 \$	2,414.44 \$		
GERVAIS, FRANCE	2,967.04 \$		552.60 \$	2,414.44 \$		
GNASSI, BRUNO	802.20 \$	- \$	116.55 \$	685.65 \$		
GOLDBLOOM, MICHAEL	18,810.91 \$	12,523.31 \$	1,370.51 \$	3,342.09 \$	1,575.00 \$	281,470.00 \$
GOYETTE, ISABELLE	2,780.33 \$	- \$	365.89 \$	2,414.44 \$		
MCBRINE, MATT	2,805.51 \$	- \$	391.07 \$	2,414.44 \$		
MEIKLE, VICTORIA	1,310.03 \$	- \$	540.31 \$	769.72 \$		
MURRAY, MICHELE	1,258.61 \$		488.89 \$	769.72 \$		47,057.00 \$
TURMEL, FRANCINE	2,967.23 \$	- \$	552.79 \$	2,414.44 \$		52,129.00 \$
TURNBULL, MILES	3,028.50 \$	- \$	614.06 \$	2,414.44 \$		57,234.00 \$

Bishop's University

Résumé des avantages sociaux du personnel de direction supérieure 2016

A. VACANCES

20 jours de vacances par année;

2 semaines de congé durant la période de fermeture des Fêtes.

B. AVANTAGES SOCIAUX

- Jours de maladie

11 jours de maladie par année. Ces jours peuvent être accumulés mais ne sont pas payés au départ de l'employé.

- Assurances médicale et médicaments (Obligatoire, sauf si autre couverture)

Médicaments remboursés à 80% et remboursements de services médicaux à 80%.

La prime est payée à 100% par Bishop's, ce qui constitue un bénéfice imposable.

- Assurance Dentaire (Obligatoire)

Principal, Vice-principaux et personnels d'enseignement à temps pleins.

À l'exception du Principal, la prime est payée à 100 % par l'employé.

- Assurance invalidité courte et longue durée (obligatoire)

Les six premiers mois d'absence maladie sont payés par l'Université pour le personnel enseignant. Les 17 premières semaines sont payées pour le personnel de Direction.

Après cette période, l'assurance Invalidité Prolongée de la compagnie d'assurance dédommagera l'employé absent à 67 % du salaire mensuel (plus 7.5 % versé au régime de retraite). Le montant maximal du versement mensuel est de 4,225 \$.

Prime payée à 100% par l'employé

- Assurance Vie (obligatoire)

Protection de 3X le salaire pour un maximum de 500 000\$.

Prime payé à 50% par l'employé et à 50 % par l'Université.

C. PLAN PENSION (PRESTATIONS DÉTERMINÉES) (obligatoire)

Les coûts du régime de retraite (coût de service et contributions au déficit) sont partagés entre les membres du régime et l'Université dans une proportion 40% membres et 60% université.

D. AUTRES AVANTAGES SOCIAUX

- Frais de scolarité sont payés pour les employés et leur famille, inscrit à Bishop's University;
- Programme d'assistance aux employés et leur famille (PAE);
- Plan d'assistance aux voyageurs.

I. Éléments d'information

INDICATEURS

	Unité	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-16	2016-17
Recherche												
23	Subventions d'infrastructure de la FCI	M\$			0.05		0.57	0.93	0.18	0	0	0
24	Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) de la FCI	M\$	0.01					0.01	0.01	0.04	0.01	0.03
25	Subventions de recherche (excluant les revenus de la FCI)	M\$	0.68	0.67	0.44	0.554	0.79	0.85	0.88	0.97	0.69	0.69
26	Contrats de recherche	M\$	0.01	0.25		0	0.01	0	0	0.06	0.05	0.08
27	Frais indirects de la recherche (excluant les FEI, ligne 24)	M\$	0.23	0.92	0.24	0.262	0.25	0.26	0.27	0.30	0.32	0.36
28-1	Revenus moyens de recherche par professeur	\$	15,190	16,365	14,043	15 393	40,348	50,806	28,014	26,444	25,576	21,213
28-2	Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de la FCI	\$			50,000	0	286,882	310,264	183,720	0	0	0
28-3	Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de recherche	\$	15,034	16,365	12,615	15 393	23,237	24212	23806	24891	23,697	19,050
28-4	Revenus moyens par professeur ayant reçu un contrat de recherche	\$	7,000				8,000	0	0	30275	54,500	38,926
28-a	Nombre professeurs ayant reçu un financement pour effectuer de la recherche	n	45	41	35	36	34	35	38	39	29	36
28-b	Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de la FCI	n			1	0	2	3	1	0	0	0
28-c	Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de recherche	n	45	41	35	36	34	35	37	39	29	36
28-d	Nombre de professeurs ayant reçu un contrat de recherche	n	1			0	1	0	0	2	1	2
29	Part de la recherche contractuelle											
29-1	- Pourcentage basé sur les revenus en M\$	%	1	0	0	0	1	0	0	6%	7%	10%
29-2	- Pourcentage basé sur le nombre de professeurs avec contrat de recherche	%	2	0	0	0	2	0	0	5%	3%	6%
30	Professeurs avec un financement pour effectuer de la recherche sur le nombre total de professeurs (ligne 13, page 1)	%	36.6%	35.0%	28.0%	28.1%	26.1%	26.9%	29.2%	31.2%	23%	29%

Nom de l'établissement : Université Bishop's																			Date : le 31 octobre 2017		
I. Éléments d'information																			Page 3 de 5		
INDICATEURS																			III. Remarques		
	Unité	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016		
Réussite des études de baccalauréat																					
31	Persévérance après 1 an	%	87.3	84.8	88.3	87.2	81.2	87.4	87.1	83.9	81.4	84.3	84.5	82.2	85.0%	82.7%	85.4%	83.8%	83.6%	85.6%	exclus: B.Ed., étudiants en échange et spéciaux (SPG, SPV, etc...)
32	Diplomation après 6 ans	%	73.5	72.1	74.7	76.1	78.6	76%	75%	75%	78%	73%	72%	75%							
Diplomation par secteur au baccalauréat																					
33	Santé (total)	%	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a						
	a) Temps plein	%																			
	b) Temps partiel	%																			
34	Sciences pures et appliquées (total)	%	70.6	76.7	68	65.4	62.2	74%	63%	71%	61%	62%	56%	59%							Natural sciences
	a) Temps plein	%																			
	b) Temps partiel	%																			
35	Sciences sociales (total)	%	71.2	65.7	72	75.6	72	73%	69%	69%	86%	65%	73%	75%							
	a) Temps plein	%																			
	b) Temps partiel	%																			
36	Éducation (total)	%	89.7	89.9	89	92.6	96.1	89	89%	88%	88%	95%	78%	84%							
	a) Temps plein	%																			
	b) Temps partiel	%																			
37	Droit (total)	%	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a							
	a) Temps plein	%																			
	b) Temps partiel	%																			
38	Arts, lettres et sciences humaines (total)	%	58.1	68.7	70.5	72.8	74.1	69%	69%	71%	70%	70%	74%	76%							
	a) Temps plein	%																			
	b) Temps partiel	%																			
	Administration	%			78.1	82.5	85.9	81%	80%	74%	75%	69%	72%	79%							Correction 2005
39	Ensemble des secteurs (total)	%	73.5	72.1	74.7	76.1	78.6	79%	75%	75%	78%	73%	72%	75%							
	a) Temps plein	%																			
	b) Temps partiel	%																			
Réussite des études de 2e et de 3e cycles																					
40	Diplomation à la maîtrise après 4 ans	%	n/a	n/a	0	0	0	0	44.4	35.7	11%	n/a	40%	41%							
41	Diplomation à la maîtrise après 6 ans	%	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	33	n/a	n/a	11%	n/a	60%	47%							
42	Diplomation au doctorat après 8 ans	%	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a							

I. Éléments d'information

III. Remarques

DONNÉES FINANCIÈRES

	Unité	2005-2006	2006-2007	2007-2008 redressé	2008-2009	2009-2010	10 mois 2010-2011 redressé	2011-2012 final	2012-13	2013-14	2013-14 redressé	2014-15	2015-16	2016-17	
Fonds de fonctionnement															
A. Revenus															
43	Subvention du MELS	k\$	18852	19547	19210	20517	21262	18480	22343	22444	23731	23731	21487	25505	24441
44	Revenus provenant des étudiants (total)	k\$	10208	9781	9385	9369	10299	11466	13588	14331	14560	14560	14427	14334	15612
	a) Droits de scolarité	k\$	4520	4210	4069	4069	4672	4836	5830	5580	5653	5653	5565	5632	5813
	b) Forfaitaires étudiants étrangers	k\$	896	735	726	773	1149	1634	2017	2307	2146	2146	1893	1757	2430
	c) Forfaitaires étudiants canadiens	k\$	3108	3203	2890	2824	2689	2962	3441	3487	3605	3605	3597	3693	3790
	d) Cotisations des étudiants	k\$	1204	1163	1286	1228	1283	1410	1625	1712	1808	1808	1816	1847	1886
	e) Autres revenus provenant des étudiants	k\$	480	470	414	475	506	624	675	1245	1348	1348	1556	1405	1693
45	Autres revenus	k\$	9109	9101	9199	7791	8030	8386	9684	10289	12966	12966	9759	10624	11974
	a) Revenus du Fonds de dotation et revenus provenant d'une fondation universitaire	k\$	177	236	163	0	0	0	124	55	43	43	66	80	388
	b) Ventés externes		7153	6956	6134	6471	6700	7002	8063	8533	11191	11191	8054	8585	9669
	c) Autres revenus	k\$	1779	1909	2902	1320	1330	1384	1497	1701	1732	1732	1639	1959	1917
46	Total des revenus	k\$	38169	38429	37794	37677	39591	38332	45615	47064	51257	51257	45673	50463	52027
B. Dépenses															
47	Salaires	k\$	21503	21374	23880	20884	23060	20635	25583	26612	27621	27621	28397	28333	28733
48	Avantages sociaux	k\$	6260	6275	4870	4698	5265	4748	6403	7293	7056	7056	7234	7707	7927
49	Autres dépenses	k\$	12195	12490	10377	11624	11561	12576	13162	12993	16476	14023	10591	11024	11615
50	Total des dépenses	k\$	39958	40139	39127	37206	39886	37959	45148	46898	51153	48700	46222	47064	48275
51	Résultat de l'exercice	k\$	-1789	-1710	-1333	471	-295	373	467	166	104	2557	-549	3399	3752
Fonds avec restrictions															
A. Revenus															
52	Subventions, dons et commandites provinciales	k\$	331	337	319	205	349	365	386	415	358	358	471	379	500
53	Subventions, dons et commandites fédérales	k\$	553	550	392	363	237	202	575	608	613	613	794	723	648
54	Autres revenus	k\$	2638	2370	2891	2966	2409	2287	2820	2699	2745	2745	2624	2565	3099
55	Total des revenus	k\$	3522	3257	3602	3534	2995	2854	3781	3722	3716	3716	3889	3667	4247
B. Dépenses															
56	Salaires et avantages sociaux	k\$	577	452	691	519	399	276	890	829	847	847	914	783	762
57	Autres dépenses	k\$	2828	2579	2469	2722	2596	2562	2891	2893	2869	2869	2975	2884	3485
58	Total des dépenses	k\$	3405	3031	3160	3241	2995	2838	3781	3722	3716	3716	3889	3667	4247
59	Résultat de l'exercice	k\$	117	226	442	293	0	16	0	0	0	0	0	0	0

Nom de l'établissement : Université Bishop's

Date : le 31 octobre
2017

Annexe 1

III. Remarques

GDEU

autres = certificat + ne s'applique pas
(GDEU)

I. Éléments d'information		II. Observations								
INDICATEURS	Unité	Ventilation de l'effectif étudiant par secteur de disciplines et sexe, trimestre d'automne 2016								
		1 ^{er} cycle		2 ^e cycle		3 ^e cycle		TOTAL		Total
		Bacca- lauréat	Autres	Maîtrise	Autres	Doctorat	Autres	Grades	Autres	
Hommes										
70	Santé	n								0
71	Sciences pures et appliquées	n	151	16	8					175
72	Sciences sociales	n	352	10	0					362
73	Éducation	n	62	1	9					72
74	Droit	n								0
75	Arts, lettres et sciences humaines	n	160	72	0					232
	administration	n	348	25	0					373
76	Plurisectoriel	n								0
77	Ensemble des secteurs	n	1,073	124	17					1,214
Femmes										
80	Santé	n								0
81	Sciences pures et appliquées	n	164	12	3					179
82	Sciences sociales	n	458	31	0					489
83	Éducation	n	240	4	27					271
84	Droit	n								0
85	Arts, lettres et sciences humaines	n	291	108	0					399
	adminsitration	n	240	31	0					271
86	Plurisectoriel	n								0
87	Ensemble des secteurs	n	1,393	186	30					1,609
Total										
90	Santé	n								0
91	Sciences pures et appliquées	n	315	28	11					354
92	Sciences sociales	n	810	41	0					851
93	Éducation	n	302	5	36					343
94	Droit	n								0
95	Arts, lettres et sciences humaines	n	451	180	0					631
	adminsitration	n	588	56	0					644
96	Plurisectoriel	n								0
97	Ensemble des secteurs	n	2,466	310	47					2,823

NOMBRE D'ANNÉES EN MOYENNE POUR COMPLÉTER UN PROGRAMME À L'UNIVERSITÉ BISHOP'S

Cohorte de 2010; tous les étudiants qui ont obtenu un grade				
	I	II	III	
	Programmes 30 crédits	Programmes 93 crédits	Programmes 123 crédits	Moyenne II et III
CER	2.3			
Administration	2.5			
Arts, lettres sciences humaines	2.4			
Sciences naturelles				
Sciences sociales	1.8			
B.A.		3.6	4.2	4.0
Administration		4.0	3.6	3.7
Éducation		3.1	4.0	3.5
Arts, lettres, sciences humaines		3.8	4.2	4.1
Sciences naturelles			3.5	3.5
Sciences sociales		3.7	4.3	4.1
B.B.A.		3.4	4.1	3.8
B.B.H.				
B.Sc.		3.6	4.6	4.2
B.C.S.				
B.Ed.	1.4			

LISTE DES APPUIS AUX ÉTUDIANTS À L'UNIVERSITÉ BISHOP'S – 2016

Accueil et intégration
Accompagnement des étudiants relativement aux différents recours et à la réglementation
Accueil étudiants (québécois et canadiens hors Québec) et intégration
Accueil, intégration et socialisation (étudiants étrangers)
Action humanitaire et communautaire
Activités bénévoles
Activités culturelles
Activités sociales
Appui étudiants étrangers (CAQ, permis d'études, permis de travail, PEQ)
Appui étudiants autochtones
Centre sportif
Émission de cartes étudiantes
Financement de projets étudiants (du milieu)
Pastorale
Programme de mobilité entrante
Programme de mobilité sortante
Reconnaissance de l'engagement étudiant
Sécurité
Service aux nouveaux étudiants
Soutien des personnes en situation de handicap
Sports d'équipes universitaires
Vie associative

Services socio-économiques
Aide financière (AFE-MELS)
Assurances étudiants étrangers
Bourses au mérite
Bourses de courts séjours à l'extérieur du Québec (programme de) (PBCSE-MELS)
Fonds d'aide aux réfugiés
Fonds de dépannage
Garderie
Hébergement hors campus
Hébergement sur campus
Hébergement touristique
Mobilité internationale (résidents et étudiants étrangers)
Programme études – travail (résidents et étudiants étrangers)
Services de santé
Aide et information psychologique
Appui aux victimes de violence à caractère sexuel
Santé
Soutien à la réussite
Activités d'apprentissage hors cours – recherche, musées, etc.
Aide et soutien à l'apprentissage – mathématiques, physique, rédaction
Ateliers sur la réussite
Programme de réussite universitaire
Développement de carrière
Aide à la recherche d'emploi
Information scolaire et professionnelle
Orientation
Autres
Café étudiant et bars(encadrement)
Collation des grades
Recrutement des clientèles



PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

LE 31 OCTOBRE 2017



I. INTRODUCTION

HISTOIRE ET PROFIL DE L'UNIVERSITÉ

Fondée en 1843, l'Université Bishop's est une des plus anciennes universités québécoises. Sa mission dès sa fondation, et qui subsiste aujourd'hui, est d'offrir une formation générale de premier cycle visant le développement de toutes les facettes de la personne, la préparant ainsi tant à la participation à la société civile qu'à la vie professionnelle.

Le modèle de Bishop's est axé sur la formation au sein d'une université de petite taille, où les étudiants vivent sur le campus, ou à proximité de celui-ci, et ont l'occasion de côtoyer régulièrement leurs professeurs dans des contextes d'apprentissage tant structurés qu'informels. Ce modèle favorise une expérience étudiante qui développe divers talents, tout en offrant aux étudiants une expérience intellectuelle de première qualité.

Dans un contexte canadien et nord-américain où le débat sur la qualité de la formation de premier cycle prend de l'ampleur, nos programmes permettent aux étudiants d'approfondir leurs connaissances dans le domaine de leur choix, tout en les exposant à plusieurs disciplines. Non seulement les étudiants à Bishop's se retrouvent-ils régulièrement dans de relativement petits groupes dans leurs classes, mais notre modèle favorise un contact hors cours entre les professeurs et les étudiants, enrichissant l'apprentissage et favorisant la réussite scolaire. Les professeurs ne peuvent tout simplement pas manquer de connaître leurs étudiants. Nous sommes convaincus que cette formation contribue de façon importante à l'exploitation des talents des jeunes, ainsi qu'au développement de leur plein potentiel.

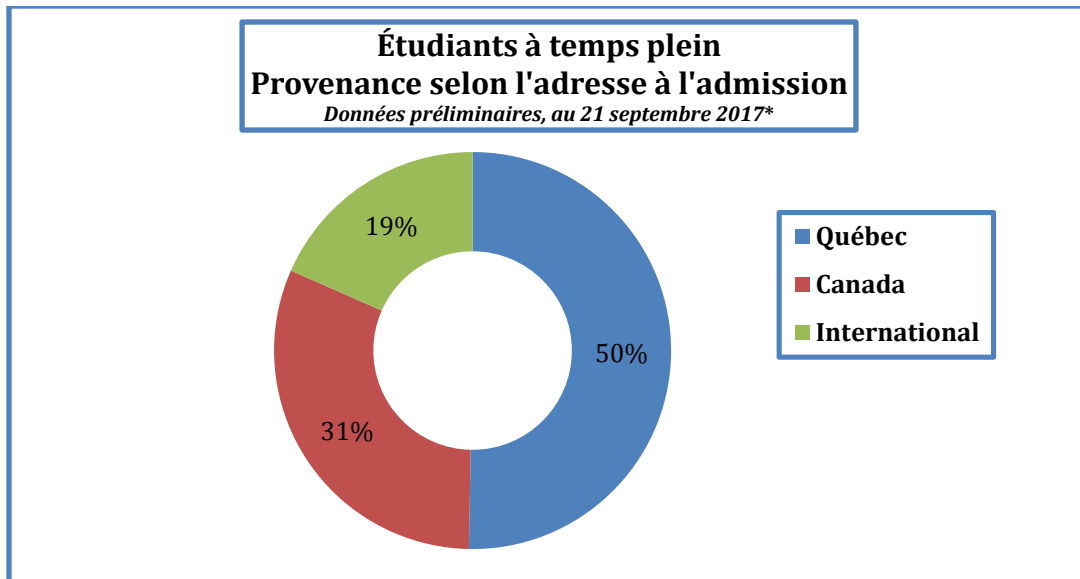
À Bishop's, nous offrons des programmes menant à des diplômes en arts, en sciences, en administration et en éducation. En date du 21 septembre 2017, nous avons accueilli 2 506 étudiants à temps plein en provenance de toutes les régions du Canada et du monde entier. Parmi les étudiants qui obtiendront un diplôme de Bishop's (c'est-à-dire, en excluant les étudiants en échange), nous avons 2 386 étudiants à temps plein.

PROFIL DES ÉTUDIANTS – AUTOMNE 2017

Selon leur adresse à l'admission, parmi les 2 386 étudiants il y a

- 50 % de Québécois
- 31 % sont originaires des autres provinces canadiennes
- 19 % sont originaires de soixante-quatre pays situés sur les cinq continents.

Profil, étudiants à temps plein, automne 2017

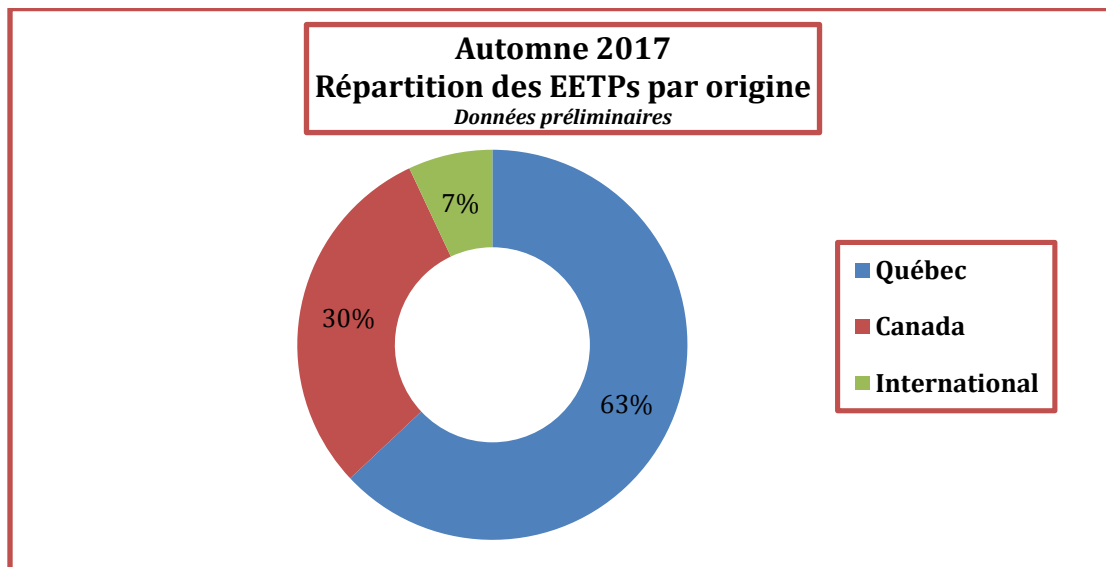


** Les étudiants en échange sont exclus*

Quand on tient compte des inscriptions dans les cours, incluant les étudiants à temps partiel, le profil est le suivant :

- 63 % de Québécois
- 30 % sont originaires des autres provinces canadiennes
- 7 % sont originaires de cinquante-neuf pays situés sur les cinq continents.

Profil, étudiants équivalent temps-plein, automne 2017

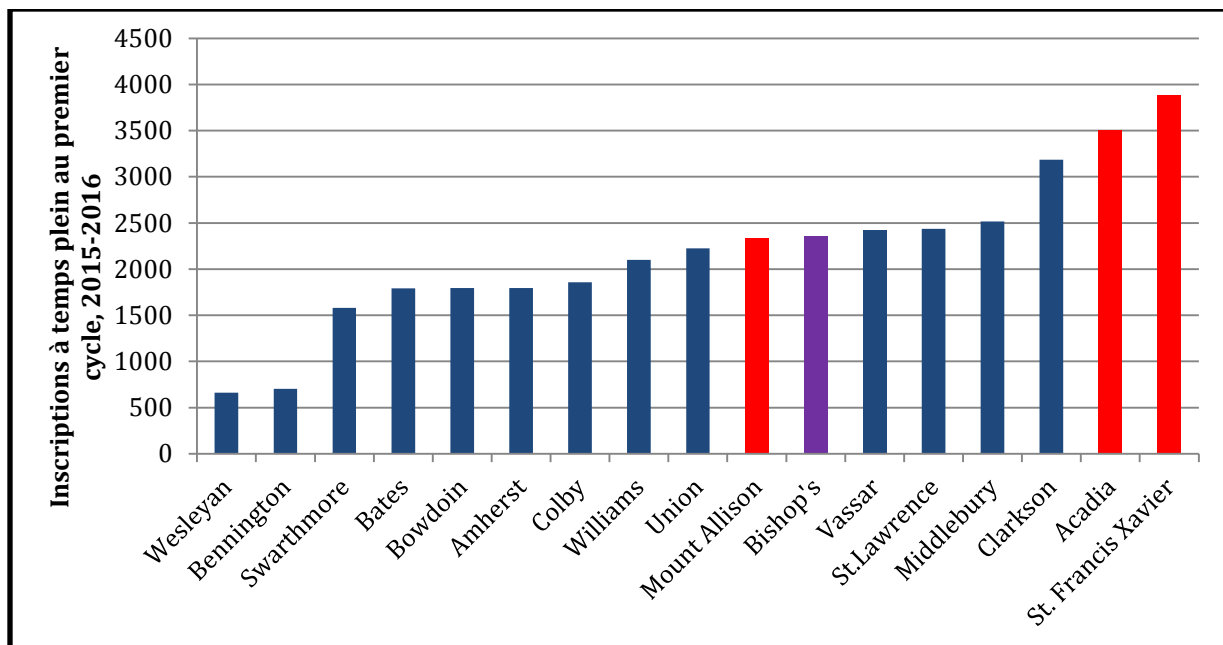


UNIVERSITÉ AXÉE SUR L'ENSEIGNEMENT AU PREMIER CYCLE

L'Université Bishop's est la seule université au Québec dont la mission principale est la formation de premier cycle. Au Canada, nous trouvons des exemples de notre modèle pédagogique surtout dans les provinces maritimes : pensons aux universités Acadia, Mount Allison et St. Francis Xavier, de petites universités de premier cycle où la vaste majorité des étudiants quittent le foyer de leurs parents pour s'installer sur le campus, ou à proximité de celui-ci.

Comme vous le constaterez à la lecture de ce document, notre mission d'enseignement au premier cycle n'exclue pas la recherche. Une excellente formation de premier cycle dépend d'une pédagogie de très haute qualité, qui intègre des connaissances acquises par le biais d'activités de recherche de la part des professeurs qui la dispensent. Nous offrons quelques programmes de deuxième cycle, surtout dans les domaines de l'éducation et des sciences naturelles.

Inscriptions à temps plein au premier cycle, universités offrant une formation sur le modèle de Bishop's, automne 2015



Une barre bleue indique une université américaine, tandis qu'une barre rouge indique une université canadienne.

La mission de formation de premier cycle est très bien développée chez nos voisins du sud, où plusieurs *Colleges* américains offrent une formation de classe mondiale dans des institutions de taille similaire à la nôtre. Toutes proportions gardées, ces *Colleges* américains forment deux fois plus de diplômés qui s'inscrivent par la suite à des programmes de deuxième et troisième cycle que les universités de recherche les plus prestigieuses.

II. BILAN ET PERSPECTIVES

INSCRIPTIONS

De 2005-06 à 2008-09, nous avons vécu une tendance à la baisse des inscriptions qui était plus qu'inquiétante. Pour l'année scolaire 2008-09, nos inscriptions se sont établies à un creux de 1 740, niveau auquel notre Université était difficilement viable.

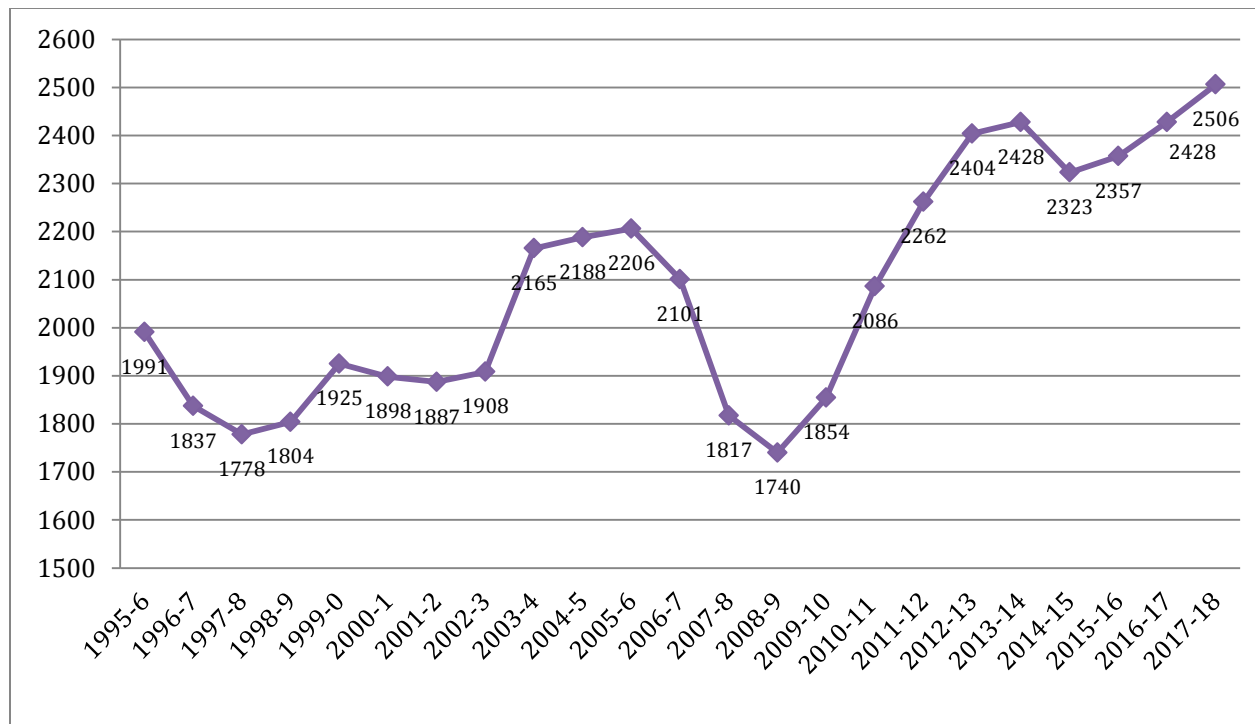
Depuis huit ans, avec l'appui de toute la communauté universitaire et grâce à des efforts de recrutement bien ciblés, nous avons réussi à inverser cette tendance et augmenter les inscriptions à temps plein au premier cycle de façon importante pour atteindre, au mois de septembre 2013, 2 428.

Nous avons accueilli au mois de septembre 2017 la plus grande nouvelle cohorte de l'histoire de Bishop's, soit 945 nouveaux étudiants à temps plein. Cette cohorte dépasse même celle que nous avons accueillie l'année de la double cohorte de finissants des écoles secondaires ontariennes.

L'inscription à l'automne 2017 de 2 506 étudiants à temps plein constitue une augmentation de 3 % par rapport aux inscriptions à temps plein de 2 428 à l'automne 2016. Nous examinons notre capacité d'accueillir davantage d'étudiants, mais nos premières analyses indiquent que nous allons bientôt atteindre les limites des capacités de nos programmes et de notre parc immobilier.

Le recrutement d'étudiants internationaux fait partie de notre stratégie. Nous ciblons plusieurs pays, dont les États-Unis, la France, la Chine, et les Émirats-arabes-unis.

Inscriptions à temps plein à l'Université Bishop's, session d'automne, septembre 1995 à septembre 2017*



* Données préliminaires

LA FORMATION DE PREMIER CYCLE

Au mois de mars 2012, Michael Childs, alors vice-principal académique, a déposé au Sénat le rapport du *Ad Hoc Committee on Liberal Education at Bishop's University*. Le comité avait le mandat de revoir les façons dont l'Université remplissait sa mission première, et de faire des recommandations pour assurer les résultats escomptés.

Le comité a réaffirmé les buts globaux de notre formation de premier cycle : la préparation à une vie valorisante pour l'individu, à la vie professionnelle, ainsi qu'à la citoyenneté engagée.

Les programmes de Bishop's visent à atteindre ces buts en permettant à l'étudiant d'acquérir des connaissances approfondies dans un domaine d'étude particulier, tout en développant des compétences transversales qui lui serviront, quels que soient ses parcours personnel et professionnel :

- la communication orale et écrite ;
- le raisonnement quantitatif ;
- le raisonnement moral ;
- le développement de l'esprit critique ;
- les capacités de créativité, de résoudre des problèmes, de s'adapter ;
- les connaissances informatiques ;
- les connaissances sociales et culturelles ;
- la connaissance des enjeux du développement durable.

Le comité a également recommandé que l'atteinte des buts de notre formation fasse explicitement partie de l'évaluation cyclique des départements et programmes à l'Université Bishop's.

L'ÉVOLUTION DE LA RECHERCHE À L'UNIVERSITÉ BISHOP'S

Plan stratégique de recherche

La recherche constitue un aspect essentiel de notre mission axée sur la formation d'étudiants de premier cycle. Elle sert, entre autres, à enrichir la formation dispensée par le biais d'occasions offertes à bon nombre de nos étudiants de participer aux projets de recherche menés par nos professeurs, entre autres par nos titulaires de Chaires de recherche du Canada. La participation à la recherche au premier cycle constitue une préparation inégalée aux études supérieures. Nos professeures et professeurs, tout comme nos étudiantes et étudiants, entreprennent des activités de recherche riches et diverses dans un grand nombre de disciplines.

À l'automne 2009, l'Université a adopté un plan stratégique de recherche qui comportait, pour la première fois, quatre pôles de recherche interdisciplinaires qui rassemblent bon nombre des membres de notre corps professoral.

- ***Astrophysique stellaire et relativité*** : Cette unité de recherche porte sur l'étude des champs de gravitation, appliquée à la cosmologie, et des objets compacts dans divers contextes astronomiques, tout particulièrement ceux de l'astrophysique des hautes énergies et des systèmes stellaires binaires. Il s'agit d'un domaine d'expertise de longue date à Bishop's; Lorne Nelson, membre de l'unité de recherche, a détenu une Chaire de recherche du Canada

de niveau 1 durant sept ans, et le professeur Jason Rowe détient une Chaire de recherche du Canada de niveau 2 en Exoplanètes depuis juillet 2017. D'autres chercheurs, notamment Valerio Faraoni, présentement coordonnateur de l'unité, sont financés par le Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie (CRSNG). Une infrastructure de première classe est en place, notamment un observatoire astronomique qui est utilisé par les étudiants des programmes de baccalauréat et de maîtrise. L'observatoire ouvre également ses portes au public pour des soirées d'astronomie. Il fait partie de la Réserve internationale de ciel étoilé du Mont-Mégantic, un projet de coopération entre le gouvernement du Québec, les municipalités locales et certaines institutions, qui vise à réduire la pollution lumineuse.

- ***Changements climatiques et environnementaux*** : Les chercheuses et les chercheurs de cette unité de recherche se penchent sur les mécanismes qui sous-tendent les changements climatiques et environnementaux à petite, moyenne et grande échelle. Ils s'interrogent sur les impacts qu'ont les changements climatiques sur la terre, l'eau, la biodiversité et la société, ainsi que sur les moyens de les mesurer et de s'y adapter. Sous la direction de la professeure Elisabeth Levac, l'unité compte des chercheuses et des chercheurs des sciences naturelles et des sciences sociales. Un laboratoire équipé d'instruments et d'outils à la fine pointe de la technologie a récemment été construit au coût de 800 000 \$, avec l'aide de la Fondation canadienne pour l'innovation, du gouvernement du Québec et de divers partenaires.
- ***Identité sociales et culturelles*** : Cette unité de recherche se penche sur les catégories qui définissent les nationalités, les groupes ethno linguistiques, les genres et les classes sociales. Elle analyse aussi les moyens par lesquels ces catégories sont établies et remises en question. Les chercheuses et chercheurs s'intéressent à l'indigénéité et à la race, au genre, à la praxis transformative et aux identités transnationales. L'unité rassemble des chercheuses et chercheurs provenant des sciences humaines (histoire, langues modernes, anglais, religion), des sciences sociales (sciences politiques, psychologie, sociologie) et de l'éducation. Le groupe est dirigé par Bruce Gilbert, professeur de philosophie.
- ***Santé psychologique et bien-être*** : Cette unité de recherche utilise une approche multidisciplinaire pour étudier la santé psychologique et le bien-être des individus et des communautés de tous les âges. Son objectif est de fournir des moyens pour atteindre et maintenir une qualité de vie saine et durable. Les axes de recherche de cette unité sont les facteurs qui influencent la gestion du stress, la maladie chronique et la gestion de la douleur, le bien-être au travail, le recours aux services de santé et la promotion du bien-être. Dirigée par James Crooks, professeur de philosophie, l'unité rassemble des chercheuses et chercheurs des sciences sociales, des sciences naturelles et des sciences de la gestion. Elle travaille en collaboration avec la communauté des Cantons-de-l'Est, tout en développant des réseaux de recherche nationaux et internationaux. Le Laboratoire de la santé et du bien-être, un espace de recherche créé grâce à des subventions de la Fondation canadienne pour l'innovation, du gouvernement du Québec et de partenaires du secteur privé, accueille de nombreux participants invités à remplir des questionnaires, à participer à des entrevues et à des groupes de discussion et à fournir des données psychophysiques.

Cet automne, la troisième édition de ce plan stratégique de recherche, couvrant une période de cinq ans, sera présentée au Sénat académique et au Conseil des Gouverneurs pour approbation. Dans le

cadre de la mise à jour du plan stratégique, nous avons évalué nos quatre axes prioritaires de recherche et effectué plusieurs consultations fructueuses avec le corps professoral

De concert avec le recrutement ciblé d'e professeurs-chercheurs au cours des dernières années, la stratégie de recherche a eu un impact positif sur le niveau des subventions et des contrats octroyées aux chercheurs de l'Université Bishop's. Nous avons obtenu 1,16 M \$ en fonds de recherche au cours de l'année 2016-2017.

Les pôles de recherche ont également une portée régionale qui nous permettra d'offrir une plus large gamme d'occasions d'apprentissage expérientiel à nos étudiants.

Chaires de recherche du Canada

En octobre 2016, nous avons déposé deux candidatures pour des Chaires de recherche du Canada. Jason Rowe, expert en astrophysique des exoplanètes, a obtenu une des deux chaires et est entré en fonction à Bishop's en juillet 2017. En octobre 2017, nous allons présenter pour une deuxième fois une candidature pour une chaire sur la psychologie générative des jeunes adultes. De plus, le Secrétariat des programmes interorganismes à l'intention des établissements a confirmé le renouvellement de la Chaire de recherche sur les changements climatiques et environnementaux. Ces trois Chaires de recherche du Canada de niveau 2 sont associées à trois de nos quatre axes de recherche prioritaires.

ADMINISTRATION ET GOUVERNANCE

En 2010, nous avons révisé à fond nos statuts et la composition de notre conseil, abolissant la « Corporation » de 62 personnes qui était la plus haute instance de gouvernance de l'Université depuis plus de soixante ans, et la remplaçant par un Conseil des Gouverneurs composé de 17 personnes. En conformité avec les pratiques exemplaires de gouvernance qui s'appliquent aux universités, soixante pour cent des membres du Conseil sont des membres indépendants, tandis que les autres proviennent de la communauté interne, y inclus un étudiant, trois membres du corps professoral, et deux employés administratifs ou de soutien.

Au cours de l'année universitaire 2012-13, nous avons adopté un code d'éthique qui s'applique aux membres du conseil des gouverneurs et développé des profils qui serviront au recrutement de nouveaux membres au conseil. Nous avons également développé une séance d'orientation pour les nouveaux membres du conseil. Au mois de novembre 2015, nous avons tenu la première réunion conjointe de l'instance académique de l'Université Bishop's, le sénat, et du Conseil.

Entre l'automne 2013 et l'automne 2014, le leadership académique de l'Université Bishop's a été renouvelé au complet. Un nouveau vice-recteur académique, en provenance de la Faculté des Sciences de l'éducation de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard, entra en fonction au printemps 2014. Trois nouvelles doyennes ont assumé leur poste entre le mois de mai et le mois de septembre, dont une en provenance de l'Université d'Ottawa et une en provenance de l'Université de Sherbrooke.

Un groupe de travail établi conjointement par le syndicat et l'Université et formé de quatre professeurs dont deux nommés par le syndicat et quatre membres de la direction de l'Université et présidé par un professeur a travaillé pour faire des recommandations pour rendre viable l'Université Bishop's. Dans son rapport du 1^{er} avril 2016, le groupe de travail a fait 14 recommandations, dont plusieurs pour équilibrer le budget académique:

- l'augmentation de l'effectif étudiant et l'amélioration de la rétention des étudiants inscrits;
- la restructuration de l'offre de programmes et de cours pour inciter les départements à réduire le nombre de groupe-cours pour permettre chacun d'atteindre une taille qui les rende plus rentable, tout en renforçant la « liberal education »;
- l'adoption d'une formule pour l'allocation de ressources dans la fonction enseignement qui permet d'établir la rentabilité comparative des départements et programmes en tenant compte des revenus et dépenses attribués à chacun;
- augmenter les inscriptions aux programmes de maîtrise et développer de nouveaux programmes tablant sur les forces de l'Université et des besoins bien définies;
- le développement de critères pour déterminer quand il serait opportun de suspendre l'offre d'un programme;
- restructurer l'administration académique.

Chaque département et programme se verra fixer une cible de rendement qui l'incitera à améliorer le rapport entre les revenus et les dépenses qui lui sont attribués.

À sa réunion du 19 septembre 2016, le Sénat, a adopté une nouvelle politique pour établir les priorités en ce qui concerne la distribution de ressources pour la fonction enseignement qui intègre les considérations académiques et la capacité financière du département ou programme. Cette politique repose sur la formule de rentabilité relative recommandée par le groupe de travail conjoint.

Afin d'avoir l'aval du Sénat pour l'embauche d'un nouveau professeur à temps plein, un département ou un programme doit démontrer sa capacité d'en absorber les coûts de l'embauche. L'octroi de charges de cours dépendra de revenus adéquats pour couvrir les salaires des chargés de cours. Cette nouvelle politique permettra à l'Université Bishop's de mieux répartir les ressources pour la fonction enseignement en mieux ciblant les départements et programmes où des ressources supplémentaires sont nécessaires pour maintenir, voire améliorer, l'expérience étudiante.

LES UNIVERSITÉS DE LA MAPLE LEAGUE

Comme nous le mentionnons au début de ce texte, les universités au Canada qui ressemblent le plus à Bishop's sont les universités Acadia et St. Francis Xavier en Nouvelle-Écosse, et Mount Allison au Nouveau-Brunswick.

Au mois de mai 2013, nous avons annoncé une collaboration avec ces universités, ayant des buts à la fois pédagogiques et administratifs (La Ligue U4). Entre autres :

- ♦ l'enrichissement de l'offre de cours à nos étudiants ;
- ♦ l'appui aux collaborations entre nos enseignants, que ce soit sur la recherche ou pour perfectionner les pédagogies ;
- ♦ l'organisation d'initiatives collaboratives, tour à tour sur chacun de nos campus, axées sur l'expérience étudiante ;
- ♦ le partage de pratiques exemplaires pour les universités résidentielles de premier cycle ; et
- ♦ l'analyse comparative - « benchmarking ».

En novembre 2016, la Ligue U4 a annoncé qu'elle adoptait un nouveau nom : Les universités de la Maple League.

Nous avons installé les supports technologiques nécessaires pour permettre à un étudiant sur un campus à suivre un cours dans une autre université. Si une université ne propose pas un cours particulier, les étudiants et étudiantes intéressés pourront participer à un cours qui se tiendra sur un autre campus, et engager un dialogue direct avec le professeur comme si ils ou elles étaient dans la même pièce. Cela permettra à nos universités de maintenir leur modèle commun, qui vise un environnement d'apprentissage intime, tout en augmentant leur offre de cours. À l'automne 2016 et à l'hiver 2017, les étudiants de Bishop's ont pu apprendre le grec avec un professeur de Mount Allison. Au printemps 2017, les étudiants des quatre universités ont pu étudier Shakespeare à Bishop's avant de se rendre au festival de Shakespeare à Stratford en Ontario afin d'assister aux pièces jouées en plus d'avoir la chance d'aller dans les coulisses pour y rencontrer les réalisateurs, les acteurs et les artisans.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Au mois de juin 2014, notre conseil d'administration a adopté le premier plan stratégique de l'Université Bishop's, qui vise à guider l'allocation de nos ressources pour avancer notre mission.

INFRASTRUCTURES

Au cours de l'année 2012-13, nous avons implanté un nouveau système informatique pour soutenir nos processus d'admission, d'inscription aux programmes et d'octroi de l'aide financière. Quand il sera exploité au maximum de sa capacité, ce nouveau système nous permettra de mieux communiquer avec les candidats pour l'admission à nos programmes ainsi qu'avec les étudiants inscrits chez nous, tout en automatisant davantage nos processus.

Grâce aux subventions accrues du MEES via le Plan Quinquennal d'Investissements, et aux programmes fédéraux d'infrastructures du savoir et du fond d'investissement stratégique, nous avons fait des progrès importants en ce qui concerne l'entretien différé :

- nous sommes à transformer notre bibliothèque en un carrefour des ressources éducatives;
- nous avons débuté la rénovation complète de nos résidences;
- nous avons implanté un système de chauffage et de refroidissement géothermique à la fine pointe de la technologie, qui réduira nos émissions de gaz à effet de serre de 66 % (soit de 2 362 tonnes), tout en réduisant les dépenses pour l'énergie sur notre campus ;
- nous avons rénové une partie nos laboratoires, qui servent également pour les étudiants du Cégep Champlain – Lennoxville et nous sommes en voie de moderniser la balance;
- nous avons mené à bien un renouvellement majeur de *Saint Mark's Chapel*, une chapelle patrimoniale située sur notre campus.

Au mois de janvier 2015, nous avons inauguré notre nouveau centre sportif, partagé avec le CEGEP Champlain. Ce projet de construction et de rénovation a été financé par le gouvernement du Québec (MAMROT), le gouvernement fédéral (Fonds Chantier Canada-Québec – Volet Grands Projets), la ville de Sherbrooke et par la Fondation de l'Université Bishop's. Les membres de la communauté sherbrookoise ont accès au nouveau centre sportif.

Résidences

La vie en résidence est un aspect intégral de la mission de l'Université Bishop's et de l'expérience étudiante qu'elle offre. Environ 70 % de nos étudiants de première année y résident, et une proportion importante, environ 24 % y reste pour une deuxième année.

À une exception près, nos résidences datent des années cinquante et soixante. À l'instar de beaucoup d'organismes publics, nous ne les avons pas entretenues de façon adéquate au fil des décennies. De plus, nous avons utilisé les surplus générés par nos opérations auxiliaires, dont les résidences, pour remplacer en partie les revenus pour université de taille modeste qui n'étaient pas au rendez-vous. La subvention de la fonction enseignement par les surplus dégagés dans d'autres secteurs d'activités nous a permis d'équilibrer notre budget de fonctionnement. Nous n'avons plus de choix de reporter l'entretien de nos résidences : nous devons nous y attaquer. Nous évaluons l'entretien différé entre 40 et 55 M\$, avant les coûts de financement.

Nous avons formé un comité ad hoc du Conseil d'administration pour développer un plan pour les résidences de l'Université, tant de la perspective de leur contribution à la vie étudiante que de la perspective du financement. Nous avons adopté la norme de l'industrie de la construction, à savoir que nous rénovons les bâtiments où il est possible de le faire à moins de 70 % du coût de remplacement.

Nous avons également établi une réserve pour financer les rénovations nécessaires ainsi que l'entretien futur des résidences, à laquelle nous versons des surplus de fonctionnement, dont le surplus dégagé par le Service de conférences lors des Jeux du Canada et le surplus dégagé par les opérations auxiliaires en 2014-15.

La première étape du renouvellement de nos résidences, une rénovation de 5,8 M\$ du Pavillon Abbott-Hall, a été complétée au printemps 2016 dans les délais et le budget prévus et la modernisation de Pavillon Kuener-Hall a débuté en septembre 2017. Les étudiants qui résident dans Abbott-Hall en sont ravis, et nous sommes optimistes que ces logements rénovés nous permettront d'attirer des touristes et des conférences sur notre campus au cours de l'été.

Bibliothèque et carrefour des ressources éducatives

L'Université Bishop's compte améliorer de façon importante les services et les ressources qu'elle offre sa bibliothèque. Ces services et ressources visent non seulement les étudiants et le corps professoral de notre Université, mais également le CEGEP Champlain et les communautés d'expression anglaise de Sherbrooke et des Cantons-de-l'Est.

La bibliothèque est au cœur de l'information, de l'expertise et de la technologie dont chaque étudiant a besoin pour réussir son programme d'études. Dans sa structure actuelle, notre bibliothèque ne répond plus aux besoins de sa clientèle. L'édifice n'est pas bien adapté au monde actuel de l'apprentissage collaboratif par le biais de ressources numériques. Pour mieux desservir les communautés pour lesquelles la bibliothèque est une ressource importante, nous devons offrir à nos étudiants, nos chercheurs et la communauté des espaces dynamiques équipés des dernières technologies, qui permettent une collaboration efficace et qui facilitent la recherche de pointe.

Nous réalisons présentement une rénovation importante de la bibliothèque, évaluée à 15 M\$ pour la rénovation de l'édifice et environ 2 M\$ pour les équipements de pointe. Avec l'aide du MEES et de la communauté bishopoise, nous avons obtenu le financement suivant ::

- le gouvernement du Québec, par le biais du Plan quinquennal d'investissement du MEES : 5 M\$ annoncés en 2015-16;
- le gouvernement fédéral, par le biais du Fonds d'investissement stratégique et du protocole de financement de l'enseignement en langue de la minorité et en langue seconde; et
- la Fondation de l'Université Bishop's.

L'amélioration de la bibliothèque de l'Université constitue un des piliers de notre campagne de levée de fonds, et nous avons déjà en main les 5 M\$. Ces dons incluent une contribution d'un million de dollars sur dix ans de la part de nos étudiants.

FINANCES

Au mois de février 2009, nous avons élaboré un plan de redressement sur 10 ans de concert avec le ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport. Nous prévoyions équilibrer le budget en augmentant l'effectif étudiant de façon importante, augmentant ainsi les revenus, et en contrôlant nos dépenses.

Nous avons constaté les résultats financiers suivants:

- Nous avons respecté les objectifs visés dans notre plan de redressement pour les exercices 2008-09 à 2011-12, en l'occurrence des déficits de 2,8 M\$, de 2,4 M\$, de 1,4 M\$ et de 428 000 \$.
- Grâce au contrôle des dépenses, à l'augmentation de l'effectif étudiant à un rythme plus rapide que prévu, au report de dépenses administratives et au maintien du niveau de contribution de notre fondation, l'Université a réussi à équilibrer son budget de fonctionnement pour l'année 2013-14, et ce, malgré la compression de la subvention de fonctionnement de 5,2 % au cours de l'année fiscale.
- Nous avons contrôlé la croissance du déficit accumulé (avant PCGR) du fonds de fonctionnement, qui ne s'élevait qu'à 4,3 M\$ à la fin de l'exercice 2013-14, soit 8,9 M\$ de moins que prévu dans le plan de redressement conclu avec le Ministère.

En dépit des résultats financiers plutôt encourageants entre 2009 et 2013, l'Université Bishop's a fait face à des défis financiers de taille.

VIABILITÉ FINANCIÈRE

Compressions 2012-13 à 2015-16

À l'instar de tous les secteurs publics, le secteur de l'enseignement supérieur a subi entre 2012-13 et 2015-16 plusieurs compressions. Nous appuyons le but d'assainir les finances du Québec, mais force est de constater que le cumul d'une série de compressions équivalant à environ 10 % des subventions de fonctionnement des établissements présente des défis importants pour tous les établissements d'enseignement de niveau universitaire, et plus particulièrement pour l'Université Bishop's.

De plus, les augmentations des droits de scolarité escomptées pour les années 2012-13 à 2016-17 ont été annulées. Le manque à gagner pour Bishop's est évalué à un peu plus de 2 M\$ par année à partir de 2016-17.

Budget de fonctionnement

Pour l'Université Bishop's, qui était déjà en mode austérité depuis 2008, les compressions ont créé une crise. Nous avons réussi à atteindre les objectifs de notre plan de redressement 2008 et à équilibrer notre budget en 2013-14 en reportant des dépenses, y inclus des dépenses stratégiques pour pallier à l'entretien différé de nos résidences, pour l'achat de livres et bases de données pour notre bibliothèque et pour le renouvellement de systèmes informatiques. Mais nous ne pouvions plus continuer à le faire.

Nous ne voulons pas, et nous ne pouvons pas, continuer d'accroître nos effectifs étudiants au même rythme qu'au cours des six dernières années. La formule de financement des universités, qui donne plus de poids aux programmes de 2^e et 3^e cycle et aux programmes professionnels, pose un défi de taille pour notre formation de premier cycle dispensée en petits groupes dans une université résidentielle.

Nous avons donc travaillé avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur afin de mettre l'Université sur une piste qui permette d'assurer sa viabilité financière

Plan de redressement 2016-2020

En décembre 2016, nous avons obtenu l'approbation de notre plan de redressement 2016-2020.

L'Université prévoyait atteindre un déficit opérationnel de l'ordre de 10M\$ en 2020 si le statu quo était maintenu. L'Université a créé un groupe de travail incluant des représentants du corps professoral pour identifier des pistes de solutions, autant pour générer de nouveaux revenus que pour améliorer notre efficacité.

Suivant les recommandations de ce groupe de travail, nous avons identifié des initiatives totalisant plus de 6M\$. Près d'un tiers de ce montant était dépendant des résultats de négociations de conventions collectives. Le plan de redressement de l'Université Bishop's prévoyait le gel des échelles salariales en 2015-16, et des augmentations des échelles de 1 % pour chacune des quatre années subséquentes, 2016-17 à 2019-20.

Les conventions collectives avec les professeurs permanents, les bibliothécaires, les chargés de cours et les employés de soutien ont été signées à l'intérieur de l'enveloppe budgétaire prévue dans notre plan de redressement.

Nous avons aussi demandé l'aide du Ministère pour identifier des sources de financement pour une valeur de \$7M en démontrant par une analyse que l'Université Bishop's recevait une part beaucoup moins importante du financement des universités de taille modeste comparée aux cinq autres établissements qui en bénéficient. Nous sommes très heureux que le Ministère a identifié 4M\$ de subvention additionnel en 2017-18 pour aider à la viabilité financière de L'Université Bishop's :

- 2M\$ supplémentaire pour notre mission particulière;
- 1M\$ de soutien additionnel pour couvrir les coûts de base pour administrer l'Université (les cinq autres petites universités en région ont également reçu ce montant supplémentaire);
- Un financement supplémentaire annoncé dans le budget du Québec pour 2017 estimé à 300 000\$ en 2017-18, 700 000\$ en 2018-19 et à 1M\$ en 2019-20.

DÉFIS À VENIR

Remboursement du déficit accumulé

Le financement gouvernemental additionnel de 4M\$ devrait permettre à l'Université d'équilibrer son budget au cours des années subséquentes si nous atteignons les objectifs de réduction des dépenses et d'augmentation des revenus identifiés dans notre plan de redressement. Cependant, il ne nous permettra pas de rembourser notre déficit accumulé qui a atteint environ 15 millions de dollars à la fin de l'exercice financier 2016-17. Dans le contexte des taux d'intérêt actuels, il n'y a pas d'urgence à rembourser le déficit accumulé mais cette situation constitue néanmoins une menace pour la viabilité financière de l'Université. L'Université devra évaluer ce risque et continuer à travailler avec le Ministère pour identifier des moyens pour réduire cette dette.

Financement des universités de taille modeste

Les universités de taille modeste font face à des défis financiers particuliers, en raison des coûts fixes associés à l'opération d'une université et des possibilités restreintes d'économies d'échelle.

La formule de financement actuelle prévoit un financement additionnel, des enveloppes dédiées aux universités de taille modeste sises en région, pour permettre aux établissements de faire face à ces défis. Une analyse de ces enveloppes démontre que, depuis au moins 2001-02, l'Université Bishop's a reçu une part beaucoup moins importante de ces enveloppes que les cinq autres établissements qui en bénéficient et ce malgré le 2M\$ additionnel qui nous a été octroyé en 2017-18 pour notre mission particulière.

Nous travaillons avec le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour bien comprendre les règles de distribution de ces enveloppes et explorer un financement additionnel adéquat et équitable pour notre Université.

Régime de retraite

Nous avons constaté un déficit de 28 M\$ lors de l'évaluation de notre régime de retraite au 31 décembre 2015, et ce en dépit d'une série de modifications au régime en 2013 qui ont baissé les coûts d'exercice de 25 %. Les coûts du régime s'élevant actuellement à 31 % de la masse salariale, nous sommes tenus par la Loi 75 de négocier des réductions de coûts en deca de 22.8%. Ce déficit a un impact important sur les membres du régime ainsi que sur notre budget de fonctionnement : les membres et l'Université contribuent chaque année environ 6,5 M\$ au régime pour défrayer les coûts d'exercice et l'amortissement du déficit.

III. ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE

Afin de bien servir tous ceux qui s'intéressent à la performance de nos universités, les indicateurs selon lesquels cette performance est évaluée devront tenir compte non seulement de la mission d'enseignement, de recherche et de service à la communauté que poursuivent toutes les universités, mais aussi de la mission particulière de chacun des établissements qui composent le réseau universitaire québécois.

Plusieurs indicateurs de base servant à mesurer la réussite des programmes universitaires de premier cycle sont utilisés depuis la mise en place des premiers « contrats de performance » il y a dix ans. De

telles mesures sont importantes, mais nous éclairent peu au sujet de la qualité de l'expérience d'apprentissage de nos étudiants.

Nous proposons que l'évaluation des programmes repose sur les critères qui font partie de l'Enquête nationale sur la participation étudiante (ENPÉ, ou NSSE en anglais).

Enquête nationale sur la participation étudiante

L'Enquête nationale sur la participation étudiante, créée par des chercheurs de la *University of Indiana*, est actuellement le mode d'évaluation de l'expérience d'apprentissage des étudiants de premier cycle le plus répandu et le plus respecté en Amérique du Nord. Les critères d'évaluation, qui ont fait l'objet d'études rigoureuses, sont basés sur la participation de l'étudiant à un certain nombre d'activités pédagogiques et parascolaires qui correspondent avec la réussite.

Selon les résultats pour les universités canadiennes du sondage ENPÉ de 2015, Bishop's se classait parmi les meilleurs 10 % des universités en Amérique du Nord sur les cinq indicateurs globaux : l'apprentissage de niveau supérieur, l'apprentissage en collaboration, la qualité des interactions avec les pairs ; l'accompagnement en milieu universitaire et l'interaction entre étudiants et professeurs.

Classement annuel

Depuis l'année scolaire 2015-2016, l'Université Bishop's trône au premier rang du *Maclean's University Rankings* quant à la satisfaction étudiante dans la catégorie des universités offrant principalement des programmes de premier cycle. Cette année, *Maclean's* a également proclamé l'Université Bishop's comme étant la meilleure institution universitaire au Canada en matière de satisfaction étudiante, et ce, quelle que soit la taille ou l'offre académique des universités. De plus, Bishop's a rafflé les honneurs de l'université canadienne la plus recommandée par les étudiants, suite à un sondage mené par *Campus Rankings* auprès de 40 000 étudiants canadiens. Ce sondage fut publié sur le site Web de *Huffington Post Canada* en octobre 2017.

Prix 3M pour l'excellence en enseignement supérieur et le leadership

Chaque année, la Société pour l'avancement de la pédagogie en enseignement supérieur octroie dix prix 3M à travers le Canada à des enseignants sélectionnés pour l'excellence et le leadership en enseignement au niveau universitaire ainsi que dix autres à des étudiants qui ont démontré un leadership extraordinaire dans le cadre de la vie étudiante.

Jessica Riddell, Ph.D., professeure agrégée au Département de langue et littérature anglaises à l'Université Bishop's, était récipiendaire d'un des prix 3M en 2015. De plus, Jason Earl, étudiant de 3^e année en sciences de l'éducation, a gagné l'un des dix prix étudiants 3M la même année.

Nous sommes très fiers du fait que l'Université Bishop's était parmi seulement trois universités au Canada où une enseignante et un étudiant se sont vus octroyer des prix prestigieux 3M.

IV. VIABILITÉ FINANCIÈRE ET DROITS DE SCOLARITÉ

DROITS DE SCOLARITÉ, ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX ET CANADIENS HORS QUÉBEC

En ce qui concerne les principes qui doivent régler les droits de scolarité pour étudiants internationaux et canadiens hors Québec, nous devons rester conscients de la mission universitaire,

du fait que le savoir n'a pas de frontière, et du fait que les étudiants d'ailleurs viennent enrichir nos communautés universitaires et contribuer au rayonnement de la société québécoise.

Quel que soit notre point de vue sur le juste niveau des droits de scolarité à exiger aux étudiants québécois, les droits de scolarité pour les étudiants internationaux dépendent de facteurs différents. Nous ne nous attendons pas à ce qu'Hydro Québec vende son électricité à rabais en dehors du Québec, et le même principe devrait s'appliquer aux droits de scolarité pour les étudiants internationaux qui viennent étudier au Québec. Nous étions tout à fait d'accord avec la décision en 2008 de déréglementer les droits de scolarité pour les étudiants internationaux de premier cycle dans six disciplines. Nous croyons qu'il faudrait maintenant étendre la déréglementation, sur le même modèle, à tous les étudiants internationaux de premier cycle, quel que soit leur domaine d'étude.

La première étape vers cette déréglementation a été l'augmentation des droits de scolarité pour les étudiants français pour atteindre le niveau des droits exigés des étudiants canadiens hors Québec. Il est essentiel, afin d'inciter les établissements à attirer davantage d'étudiants internationaux à étudier au Québec, que les universités qui accueillent des étudiants internationaux puissent conserver les droits de scolarité que ceux-ci paient.

En ce qui concerne les étudiants canadiens résidant en dehors du Québec, nous devons adopter des politiques sur les droits de scolarité qui respectent les principes de réciprocité et d'équité, tout en assurant la capacité de nos universités de concurrencer à l'échelle canadienne.

V LES DÉFIS À RELEVER

Au cours des dernières décennies, les structures de financement des universités canadiennes ont incité les universités à accorder une importance grandissante à la formation de deuxième et troisième cycles aux dépens de la formation de premier cycle. Les universités sont poussées par ces incitatifs financiers à opter pour une augmentation du nombre d'étudiants inscrits, parfois dans des circonstances qui pourraient nuire à la qualité de l'enseignement au baccalauréat.

Les défis auxquels les Québécois seront confrontés au cours des décennies à venir sont en large mesure imprévisibles. Afin de nous assurer de former nos jeunes pour relever des défis inconnus, il faut maintenir, voire rehausser, la qualité de la formation de premier cycle, ainsi que le choix de modèles de formation que nous leur offrons. La mise en valeur de la formation de premier cycle est un investissement qui rapportera certainement à long terme.

La plupart des diplômés de premier cycle ne poursuivront pas des études supérieures ; ils débiteront plutôt leur vie adulte dans un contexte où des habiletés d'apprentissage sont essentielles pour leur réussite. Dans un tel contexte, l'éducation de premier cycle se doit d'être la plus complète possible. De plus, la qualité de la formation de premier cycle a une influence directe sur la qualité des formations de deuxième et troisième cycles. En lésinant sur la formation au baccalauréat, nous créons des lacunes que nos diplômés doivent éventuellement combler afin de poursuivre leurs études aux cycles supérieurs.

Aux États-Unis, où les universités offrant une formation de premier cycle exclusive sont beaucoup plus nombreuses et mieux connues, celles-ci produisent, toutes proportions respectées, deux fois plus de doctorats en sciences pures et sociales que le font les grandes universités comme Berkeley ou

MIT¹. Bref, tout semble indiquer qu'une formation de premier cycle de qualité constitue le meilleur tremplin pour les scientifiques et les chercheurs de l'avenir sur lesquels notre santé économique dépend autant.

Si nous croyons vraiment que nous devons faire de l'éducation notre première priorité au Québec, il faudra créer des forums pour débattre de façon rigoureuse et avancer notre compréhension des grandes questions entourant la qualité de la formation de niveau universitaire ainsi que le financement des établissements qui la prodiguent. Nous devons réfléchir à des enjeux tels que :

- le niveau de financement que nous devons assurer à nos établissements afin qu'ils puissent offrir une formation de qualité mondiale, quelle que soit leur mission particulière ;
- comment partager l'obligation de fournir ces ressources entre l'état, les étudiants et leur famille, et les autres secteurs de la société ;
- quels sont les catégories de coûts fixes qui devraient être financés quel que soit la taille de l'établissement ; et
- le meilleur moyen d'assurer un financement adéquat pour les petites universités telles que Bishop's.

¹ <http://www.norc.org/NR/ronlyres/ADA68082-6FD6-4A18-8043-CD885E390298/0/sed2003.pdf>

Hoffer, T.B., L. Selfa, V. Welch, Jr., K. Williams, M. Hess, J. Friedman, S.C. Reyes, K. Webber, and I. Guzman-Barron. 2004. *Doctorate Recipients from United States Universities: Summary Report 2003*. Chicago: National Opinion Research Center